

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

**Centre
de services scolaire
des Patriotes**

Québec



ACRONYMES

CAP:	Communauté d'apprentissage professionnel
CÉAP:	Centre d'éducation des adultes des Patriotes
COP:	Communauté de pratique professionnelle
CNESST:	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
CP:	Conseiller/conseillère pédagogique
CP-École:	Comité de parents – école
DSC:	Développement social et communicatif
CSP:	Commission scolaire des Patriotes
CSSP:	Centre de services scolaire des Patriotes
DEP:	Diplôme d'études professionnelles
DES:	Diplôme d'études secondaires
DG:	Direction générale
ÉÉI:	École d'éducation internationale
EHDA ou Élèves HDA:	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
FGA:	Formation générale des adultes
FGJ:	Formation générale des jeunes
FP:	Formation professionnelle
IMSE:	Indice de milieu socioéconomique calculé annuellement par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MEES:	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MÉQ:	Ministère de l'Éducation
MSSS:	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PEVR:	Plan d'engagement vers la réussite
RSEQ:	Réseau du sport étudiant du Québec
SARCA:	Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement
SEAO:	Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec
SdeG:	Service de garde
SGC:	Service du secrétariat général et des communications
SOS:	Service de l'organisation scolaire
SRÉ:	Service des ressources éducatives
SRF:	Service des ressources financières
SRH:	Service des ressources humaines
SRI:	Service des ressources informatiques
SRM:	Service des ressources matérielles

TABLE DES MATIÈRES

1	MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	1
2	VISION ET VALEURS PATRIOTES	2
3	GOVERNANCE	3
3.1	Changement de gouvernance	3
3.2	Conseil des commissaires	3
3.2.1	Organisation et membres du Conseil	3
3.2.2	Code d'éthique et de déontologie	4
3.2.3	Principales décisions	4
3.3	Intérim assumé par le directeur général	5
3.3.1	Rôle	5
3.3.2	Contexte de la pandémie de Covid-19	5
3.3.3	Principales décisions	6
4	PORTRAIT DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES	8
4.1	Territoire	8
4.2	Écoles et centres	8
4.2.1	Répartition	8
4.3	Élèves Jeunes et adultes	9
4.3.1	Statistiques	9
4.3.2	Évolution démographique	10
4.3.3	Transport scolaire	11
4.4	Employés	11
4.4.1	Services administratifs	11
4.4.2	Nombre d'employés par catégorie d'emploi	12
4.4.3	Niveau d'effectifs par catégorie d'emploi du 1 ^{er} avril 2019 au 30 juin 2020	12
5	PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2018-2023	13
5.1	Outils de gouvernance	13
5.2	Orientations	14
5.2.1	L'orientation principale	14
5.2.2	Les orientations en appui	15
5.2.3	Les orientations nationales	16
5.3	Objectifs et cibles	17
6	RÉSULTATS DES ÉTATS FINANCIERS	22
6.1	Orientations, principes et critères de répartition des ressources	22
6.2	Résumé des états financiers 2019-2020	23



7	REDDITION DE COMPTES.....	26
7.1	Procédure et statistiques du traitement des plaintes.....	26
7.2	Rapport annuel de la Protectrice de l'élève 2019-2020	26
7.2.1	Faits saillants	26
7.3	Plaintes liées au plan de lutte contre l'intimidation et la violence	27
7.4	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics.....	28
7.5	Contrats de service de 25 000\$ et plus du 1 ^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020	29
8	RAYONNEMENT, ACTIVITÉS ET RÉALISATION	30
9	RECONNAISSANCE	38
9.1	Journées de la persévérance scolaire	38
9.2	Prix inspiration Patriotes 2019-2020.....	39
9.3	Nous sommes <i>Tous Patriotes pour la réussite!</i>	42

1 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rapport annuel 2019-2020 fait état des principaux enjeux, ainsi que des réalisations significatives qui ont marqué cette année scolaire historique pour le réseau de l'éducation publique au Québec. Une année scolaire particulière qui a mis en lumière toutes les forces vives des employés de notre Centre de services scolaire afin d'assurer avec grand succès la poursuite de notre mission.

En effet, le changement majeur apporté à la *Loi sur l'instruction publique* relativement à la gouvernance scolaire a donné lieu à une transition harmonieuse, entre le Conseil des commissaires, l'instance de gouvernance en place depuis de nombreuses années, et l'intérim que j'ai exercé à titre de directeur général du CSSP du 8 février au 30 juin 2020.

Pendant cette période, l'arrivée de la pandémie de Covid-19 a bouleversé notre quotidien. Cette crise sanitaire, sans précédent, a monopolisé la majorité de nos ressources et a exigé, entre autres, des adaptations majeures de la part de toute notre communauté éducative. Notre organisation a su relever de nombreux défis où la collaboration fut exemplaire. Plusieurs façons de faire renouvelées ont été mises de l'avant et les pratiques de communication et d'apprentissage ont été maximisées. Cette conjoncture exceptionnelle, hors de notre contrôle, a permis de développer de nouvelles façons de faire qui se sont avérées gagnantes et qui s'intégreront dorénavant dans notre culture d'apprentissage constant et d'évolution continue.

La croissance d'année en année de la clientèle jeune et adulte entraîne une demande accrue de construction de nouvelles écoles ou d'agrandissement tout en relevant le défi de réfection majeure de nos établissements. Afin de répondre aux besoins grandissants, cinq projets de construction ou d'agrandissement d'écoles primaires ont été réalisés depuis cinq ans et trois sont en cours, dont deux pour des écoles secondaires.

Le dynamisme présent dans l'actualisation et la poursuite du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), qui en était à sa deuxième année de mise en œuvre, a donné lieu à plusieurs initiatives porteuses de succès. Plus qu'un outil de gouvernance, le PEVR constitue un moteur qui mobilise et rallie l'ensemble du personnel du CSSP autour de la réussite des élèves. Les résultats témoignent bien de la cohérence, de la collaboration et de l'engagement qui règnent au sein de notre Centre de services scolaire pour l'atteinte du plein potentiel de chacun de nos élèves.

Parmi nos résultats, le taux de diplomation et de qualification, sept années après l'entrée au secondaire, est toujours en hausse et a atteint 83,7%. Ce taux positionne le CSSP au-dessus de la moyenne provinciale du réseau public du Québec qui est à 78,4%.

Nous sommes très fiers et confiants de constater l'ampleur et la qualité du travail réalisé par tous les acteurs de notre Centre de services scolaire en collaboration avec les parents et nos nombreux autres partenaires. Toutes les personnes qui gravitent autour de nos élèves exercent une influence sur ces derniers et contribuent grandement à soutenir leur développement et leur réussite comme en témoignent les sections Rayonnement et Reconnaissance du présent rapport annuel.

Nous vous souhaitons une excellente lecture !



LUC LAPOINTE
Directeur général



2 VISION ET VALEURS PATRIOTES

La Vision et les Valeurs Patriotes s'appuient sur la mission énoncée par le MÉQ (*Loi sur l'instruction publique*, article 207.1) et sont fidèles à la culture organisationnelle du CSSP ainsi qu'à l'ambition de notre communauté éducative.

Voici en quelques mots et images l'avenir souhaité de notre Centre des services scolaire des Patriotes (CSSP) ainsi que les leviers pour planifier les améliorations les plus appropriées.

Afin d'amener le CSSP vers la Vision Patriotes, les membres s'engagent individuellement à mettre en œuvre les attitudes et les comportements correspondant aux Valeurs Patriotes.



**CHAQUE ÉLÈVE
CHAQUE MEMBRE
DE L'ÉQUIPE**



**ENGAGEMENT
PLEIN POTENTIEL
À CHACUN
SA RÉUSSITE**



**CITOYEN À
PART ENTIÈRE**

Leaders
inspirants
Parents engagés

Milieu de vie ouvert, inclusif,
stimulant et accueillant

Pratiques
probantes

La version complète de la Vision
et des Valeurs Patriotes est disponible
sur le [site web du CSSP](#)



**COLLABORATION
CONFIANCE BIEN-ÊTRE
OUVERTURE COMMUNICATION**

3 GOUVERNANCE

3.1 CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

L'année scolaire 2019-2020 a été une année de transition pour la Commission scolaire des Patriotes qui a connu une transformation majeure en devenant le Centre de services scolaire des Patriotes.

Ainsi, durant la première moitié de l'année, la gouvernance de la Commission scolaire était assurée par un Conseil des commissaires composé d'une présidente élue au suffrage universel, de onze commissaires élus, représentant chacun une circonscription, et de quatre commissaires-parents, désignés par le Comité de parents.

Le mandat de ces commissaires scolaires a pris fin le 8 février 2020 avec la sanction du projet de loi 40, soit la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*. Des actions ont alors été mises en place afin d'amorcer la transformation de l'organisation.

Comme prévu par la Loi, le directeur général a assumé, à compter du 8 février 2020, les fonctions autrefois exercées par le Conseil des commissaires et son Comité exécutif, et ce, jusqu'à la mise en place du nouveau Conseil d'administration. L'entrée en fonction de ce conseil d'abord prévue pour le 15 juin 2020 a été repoussée au 15 octobre 2020 en raison de la pandémie de Covid-19. Le directeur général a donc assumé l'intérim jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

Le 15 juin 2020, la Commission scolaire des Patriotes (CSP) est devenue le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP).

3.2 CONSEIL DES COMMISSAIRES

Les séances ordinaires et en ajournement du Conseil des commissaires de la CSP ouvertes au public se sont tenues le premier mardi de chaque mois, de septembre 2019 à février 2020, faisant relâche en janvier conformément au règlement encadrant la tenue de ces séances.

Au total, le Conseil des commissaires a tenu 13 séances (ordinaires, en ajournement et de travail). Les procès-verbaux des séances publiques sont disponibles sur le [site Web](#).

3.2.1 Organisation et membres du Conseil

COMITÉS :

- ▶ COMITÉ EXÉCUTIF (CEX)
 - La *Loi sur l'instruction publique* prévoyait que le Conseil des commissaires instituait un Comité exécutif. Celui-ci exerçait les pouvoirs que lui déléguait le Conseil des commissaires.
 - Au total, les membres du Comité exécutif ont tenu sept séances (ordinaires et en ajournement).
- ▶ COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT DES ÉLÈVES (CCT)
 - Chaque commission scolaire qui organise le transport des élèves devait instituer un Comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions devaient être conformes au *Règlement sur le transport des élèves*.
 - Le mandat du Comité consultatif de transport des élèves du CSP était de donner son avis sur toutes les questions sur lesquelles il devait se prononcer et sur toutes les questions que lui soumettait la CSP.
 - Au total, les membres du CCT se sont réunis à deux reprises.



► COMITÉS DE TRAVAIL DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

— Comité de vérification (CV)

Planification de l'audit des états financiers 2019-2020 et suivi quant aux observations et aux recommandations de l'auditeur indépendant. Ce comité était composé des mêmes membres que le Comité exécutif.

Les membres du CV se sont réunis une fois.

— Comité de gouvernance et d'éthique (CGÉ)

Recrutement du Protecteur de l'élève et du substitut au Protecteur de l'élève ainsi que divers travaux en lien avec le PEVR et la révision d'écrits de gestion.

Au total, les membres du CGÉ se sont réunis sept fois.

— Comité des ressources humaines du Conseil des commissaires (CRHCC)

Développement du profil de compétences des cadres d'établissement, évaluation du rendement du directeur général ainsi qu'échanges en lien avec les ententes locales pour le personnel enseignant et de soutien.

Au total, les membres du CRHCC ont assisté à deux réunions.

— Comité permanent d'études des demandes de révision d'une décision (CR)

Lorsque toutes les avenues de règlement au niveau administratif ont été explorées, le Comité de révision entend l'élève ou le parent qui conteste une décision en déposant une demande de révision auprès du Conseil des commissaires, lorsque la décision qu'il conteste peut faire l'objet d'une telle demande (voir à ce sujet la *Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève* disponible sur le [site Web du CSSP](#)).

Les membres du CR se sont réunis une fois.

Membres du Conseil des commissaires
du 1^{er} juillet 2019 au 8 février 2020

3.2.2 Code d'éthique et de déontologie

Conformément à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Conseil des commissaires avait adopté un code d'éthique et de déontologie des commissaires de la CSP.

Celui-ci établissait les principes éthiques et les règles déontologiques applicables à l'ensemble de ses membres et auxquels ils étaient soumis en tout temps, notamment lors d'une séance publique, d'un huis clos, d'une séance de travail et d'une activité de représentation.

Aucune plainte n'a été soumise au responsable de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires de la CSP au cours de l'année 2019-2020.

Ce code est disponible dans la section Règlements sur le [site Web de la CSP](#).

3.2.3 Principales décisions

AUTORISATION DE NÉGOCIATION D'ENTENTE AVEC LES MUNICIPALITÉS DE :

- Beloeil (réfection de la piste d'athlétisme et de la surface synthétique du terrain de football de l'école secondaire Polybel)
- Varennes (échange d'une parcelle de terrain de l'école secondaire le Carrefour)
- Mont-Saint-Hilaire (terrain de la nouvelle école primaire dans le secteur de la gare)

ADOPTION

- ▶ Cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et collusion dans le processus de gestion contractuelle
- ▶ Modifications aux encadrements financiers 2019-2020, à la politique relative aux contributions financières pouvant être exigées par les écoles et par les centres, ainsi que celle sur la perception des créances
- ▶ Politique sur la sécurité de l'information
- ▶ Plan annuel de gestion des risques en matière de gestion contractuelle
- ▶ Offre de service en classe d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année scolaire 2020-2021

3.3 INTÉRIM ASSUMÉ PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

3.3.1 Rôle

Conformément à la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, adoptée le 8 février 2020, le mandat des membres du Conseil des commissaires a immédiatement pris fin et le directeur général a exercé de façon intérimaire les fonctions et pouvoirs du Conseil des commissaires et du Comité exécutif.

Le directeur général a tenu à cette fin 16 séances pendant l'intérim dont la première a eu lieu le 25 février et la dernière le 26 juin 2020. Les procès-verbaux de ces séances sont disponibles sur le [site Web du CSSP](#).

3.3.2 Contexte de la pandémie de Covid-19

L'arrivée de la pandémie de Covid-19, en mars dernier, a grandement perturbé le mode de vie et le quotidien de tous.

Comme toutes les écoles du Québec, celles du CSSP ont été fermées à partir du lundi 16 mars 2020.

Dès le premier jour, sous la gouverne de la direction générale, les membres du personnel se sont mobilisés pour respecter les directives du gouvernement du Québec et assurer le maintien et la qualité des services requis.

C'est ainsi que les services administratifs ont veillé notamment au fonctionnement et la gestion de l'organisation à distance, et ce, grâce au télétravail.

S'ensuivirent des ajustements et des adaptations au fur et à mesure des consignes édictées par le ministère de l'Éducation (MÉQ), la Direction de la santé publique ainsi que de la CNESST.

Voici quelques faits saillants de ce contexte historique :

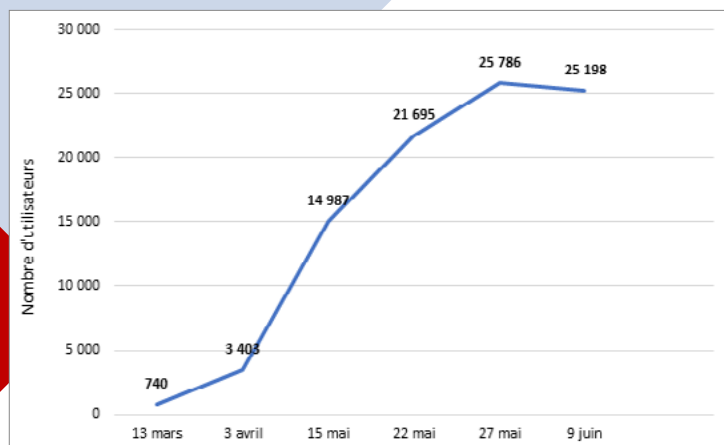
- ▶ Ouverture de 21 services de garde dès le 16 mars, dans 21 écoles afin d'offrir un service d'urgence lié à la pandémie pour les enfants du personnel du réseau de la santé et des services essentiels.
- ▶ Réouverture le 11 mai 2020 des quatre établissements scolaires se situant à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), soit l'école Saint-Denis à Saint-Denis-sur-Richelieu, l'école des Trois-Temps à Saint-Marc-sur-Richelieu, l'école Georges-Étienne-Cartier à Saint-Antoine-sur-Richelieu et l'école Saint-Charles à Saint-Charles-sur-Richelieu.
- ▶ Fermeture des autres établissements scolaires, et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Au cours de cette situation, nous avons assisté :

- ▶ Au développement intensif des technologies numériques grâce notamment à la visioconférence qui a facilité la gestion et l'enseignement à distance. Pour ce faire, outre l'achat important d'équipements requis pour les élèves et les employés, dont des portables, il y eut de multiples formations ainsi que du soutien régulier afin de maîtriser ce nouvel apprentissage. Cette avancée remarquable fera partie des changements notables et durables qui subsisteront après la pandémie.

Le tableau de la page suivante nous permet d'observer l'augmentation significative de l'utilisation de la visioconférence.

TABLEAU 1 | Nombre d'utilisateurs actifs en visioconférence du 13 mars au 10 juin 2020



Nous constatons également :

- ▶ La mise en place d'outils pédagogiques tels que :
 - L'école ouverte en collaboration entre autres, avec le MÉQ destiné aux parents qui souhaitent soutenir les apprentissages de leurs enfants;
 - Les trousseaux pédagogiques du MÉQ bonifiées par les enseignants et disponibles sur tous les sites Web des écoles;
 - La VITRINE, nouvelle plateforme initiée par le CSSP qui a pour but de favoriser les apprentissages à la maison grâce à une sélection d'outils et d'astuces provenant de spécialistes du CSSP et d'organismes éducatifs externes de confiance.
- ▶ L'achat important de matériel de protection pour les employés (couvre-visages, visières, gants, plexi-glas, désinfectant...) et à la mise en place de mesures préventives d'hygiène et de salubrité.
- ▶ Création de capsules de formation sur les **mesures sanitaires**.



- ▶ L'annulation de 35 voyages scolaires principalement au secondaire (33) et à la réaffectation des sommes amassées dans le cadre d'activités de financement pour ces projets.
- ▶ Une demande accrue pour remplacer des employés en raison de retraits préventifs et de congés de maladie liés à la pandémie.
- ▶ En plus d'avoir mis en place un processus efficace lors d'entrevues à distance, les séances d'affectation du personnel ont été réinventées pour se tenir également à distance et se sont avérées audacieuses et empreintes de succès.
- ▶ Une fluidité de communication constante et transparente pour rassurer les parents et les employés et, par le fait même, qui a eu pour effet de maintenir et d'augmenter la confiance et le sentiment d'adhésion à notre organisation. En trois mois, ce bon dosage d'information en provenance du CSSP a donné lieu à 33 publications destinées aux employés et aux parents.

Cette période de mouvance a mis en perspective notre sens de la collaboration et de l'entraide ainsi que notre agilité de décision au diapason avec la Vision et les Valeurs Patriotes.

3.3.3 Principales décisions

- ▶ Découpage du territoire en cinq districts liés aux cinq parents qui siégeront au futur Conseil d'administration

ENTENTES CONCLUES AVEC LES MUNICIPALITÉS DE :

- ▶ Boucherville (réaménagements des terrains sportifs de l'école secondaire De Mortagne : échanges de terrains, modalités d'utilisation et d'entretien de ces terrains sportifs)
- ▶ Varennes (protocole d'entente dans le cadre de l'agrandissement de l'école secondaire le Carrefour)
- ▶ Carignan (financement et réalisation de travaux de réaménagement de l'aire de stationnement commune à l'école Carignan-Salières)



ADOPTION

- ▶ Budget du Centre de services scolaire des Patriotes pour l'année scolaire 2020-2021
- ▶ Politique relative aux services aux dîneurs modifiée avec un amendement de l'Annexe 1
- ▶ Modification de la *Politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidiennes des classes*
- ▶ Structure administrative concernant les emplois de cadre à compter du 1^{er} juillet 2020
- ▶ Nomination de la Protectrice de l'élève du 26 février 2020 au 30 juin 2023
- ▶ Procédure de rendement des cocontractants

APPROBATION

- ▶ Critères d'inscription des élèves tels que proposés par le conseil d'établissement de l'École d'éducation internationale

AUTORISATION

▶ De négociations avec les villes de :

- Chambly (agrandissement de l'école secondaire de Chambly);
- Carignan (aire de stationnement à l'école Carignan-Salières).

▶ D'octrois de contrats pour :

- 24 projets de réfection, de remplacement d'équipements ou d'ajouts d'espaces pour les bâtiments de l'ordre de plus de 16 M\$;
- 5 projets d'achats en informatique d'une valeur de 4,5 M\$;
- 1 service bancaire.

▶ De modifications de :

- L'acte d'établissement de la nouvelle école primaire située à Mont-Saint-Hilaire:
 - Nom de l'école: École Paul-Émile-Borduas
 - Nom de l'immeuble: Paul-Émile-Borduas
- Contrat d'honoraires professionnels pour les travaux de remplacement au Centre d'intégration La Traversée.

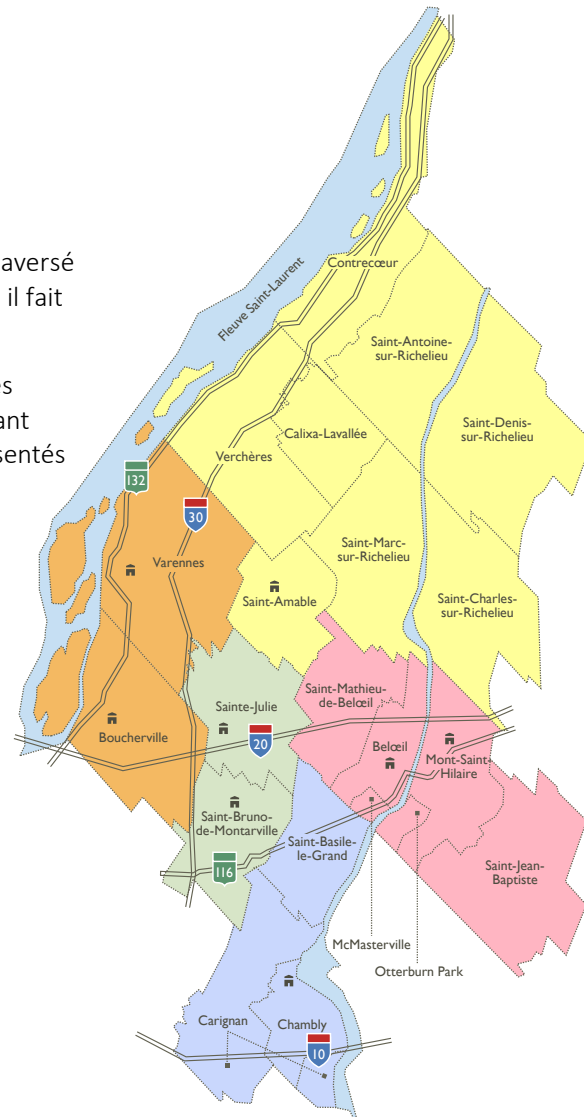
PORTRAIT DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES

4.1 TERRITOIRE

Le territoire de près de 1 000 km², bordé par le fleuve Saint-Laurent et traversé par la rivière Richelieu, comprend 21 municipalités. Situé en Montérégie, il fait partie des MRC de Marguerite-D'Youville et de La Vallée-du-Richelieu.

La Commission scolaire des Patriotes (CSP), devenue le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP), comportait 11 circonscriptions correspondant chacune à un commissaire élu, avant d'être divisé en cinq districts représentés au nouveau Conseil d'administration par cinq membres-parents.

En 2019-2020, 77 bâtiments accueillent les élèves jeunes et adultes ainsi que les employés des différents services.



4.2 ÉCOLES ET CENTRES

ANNÉES	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Écoles primaires	53	54	54	55	56
Écoles secondaires	11	11	11	11	11
FP	1	1	1	1	1
FGA	1	1	1	1	1
Total	66	67	67	68	69

Depuis 5 ans : Trois nouvelles écoles primaires ont été construites et deux ont été agrandies.

4.2.1 Répartition

Le Conseil d'administration, qui est entré en fonction le 15 octobre 2020, est composé de 15 membres, dont 5 parents désignés par le Comité de parents et qui représentent chacun un district. Ainsi, le territoire du Centre de services scolaire a été découpé en 5 districts de façon à favoriser une répartition équitable d'établissements, dans chacun de ceux-ci, tout en tenant compte de facteurs tels l'existence de caractéristiques communes ou de barrières physiques et les limites des municipalités.

[Visualiser la carte et les districts](#)

**CITOYEN À PART ENTIÈRE
PLEIN POTENTIEL ENGAGEMENT
À CHACUN SA RÉUSSITE**

4.3 ÉLÈVES | JEUNES ET ADULTES

Trois tableaux précisent le nombre d'élèves en 2019-2020 :

1. Par catégorie
2. Par élèves HDAA
3. Par élèves scolarisés dans un milieu défavorisé intermédiaire

4.3.1 Statistiques

TABLEAU 2 | Évolution du nombre d'élèves sur cinq ans*

CATÉGORIES	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Élèves préscolaire primaire	20 978	21 446	21 572	21 832	22 239
▶ Élèves préscolaire 4 ans			41	52	201
▶ Élèves préscolaire + PP**			2 867	2 904	3 004
▶ Élèves primaire			18 664	18 876	19 034
Élèves secondaire	10 095	10 315	10 609	11 015	11 356
Élèves FP et FGA***	1 030	1 095	1 092	986	1 122
Total	32 103	32 856	33 273	33 833	34 717

* Nombre d'élèves au 30 septembre de chaque année scolaire

** Passe-partout (4 ans)

*** Étudiant équivalent temps plein

Pour l'année scolaire 2019-2020, nous comptons :

- ▶ 33 595 élèves en formation générale des jeunes (96,8%)
- ▶ 1 122 élèves en formation générale adulte et en formation professionnelle (3,2%)

Au total, 34 717 élèves, ce qui représente **une augmentation de 2,6 % comparativement à 2018-2019**.

Au cours de la dernière année, nous constatons, comparativement à 2018-2019, une augmentation de :

- ▶ 0,8% au préscolaire et primaire ;
- ▶ 3% au secondaire ;
- ▶ 13,8% en FP et FGA.

Une analyse sur cinq ans, incluant 2019-2020, présente les augmentations suivantes :

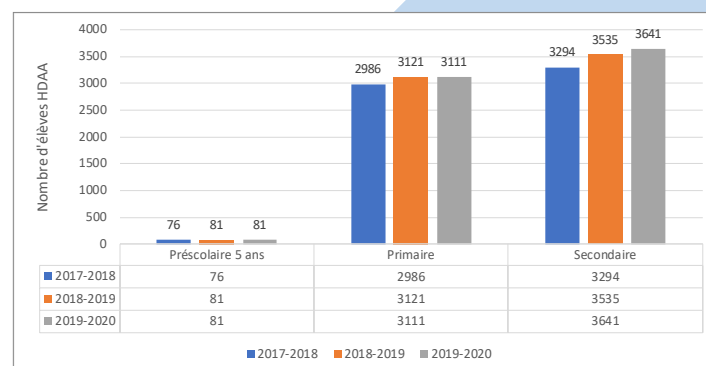
- ▶ 5,6% au préscolaire primaire ;
- ▶ 12,5% au secondaire ;

- ▶ 8,9% en FP et FGA ;

- ▶ **8,1 % sur l'ensemble de la clientèle.**

La croissance est relativement plus soutenue au secondaire et devrait augmenter au primaire en égard, entre autres, de l'ajout de la clientèle du préscolaire 4 ans.

TABLEAU 3 | Élèves HDAA au 30 septembre



SOURCE : CSSP, Lumix

En 2019-2020, les élèves HDAA représentent **20,3 % de la clientèle des jeunes**.

Parmi les élèves HDAA :

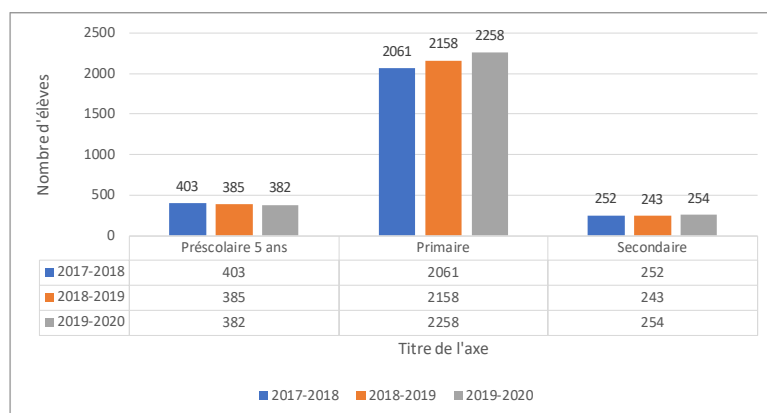
- ▶ 1,2% fréquentaient le préscolaire 5 ans;
- ▶ 45,5% fréquentaient le primaire;
- ▶ 53,3% fréquentaient le secondaire.

Sur les trois années, les élèves HDAA représentent respectivement 19,8%, 20,5% et 20,3% de la clientèle jeune, ce qui est relativement stable. Les augmentations suivantes sont observées :

- ▶ 6,6% au préscolaire 5 ans;
- ▶ 6,2% au primaire;
- ▶ 10,5% au secondaire.

La tendance à la hausse est proportionnellement plus marquée au secondaire.

TABLEAU 4 | Élèves des écoles situées en milieu défavorisé intermédiaire au 30 septembre



SOURCE: CSSP, Lumix (écoles ayant un rang de 6 ou 7 (IMSE))

Chaque année, le ministère de l'Éducation attribue un indice de milieu socioéconomique pour chaque école du Québec, indice allant de 1 jusqu'à 10. Au CSSP, aucune école ne présente un indice de défavorisation de 8, 9 ou 10. Par contre, 11 écoles font partie des milieux présentant un indice de défavorisation intermédiaire de 6 ou 7, ce qui représente 15,9% de l'ensemble des écoles primaires et secondaires et 8,6% de la clientèle jeune.

Parmi ces 11 écoles, dix sont de niveau primaire et une de niveau secondaire.

Au cours de ces trois années de collecte de données, les observations suivantes sont formulées :

- ▶ Une diminution de 5,2% au préscolaire;
- ▶ Une augmentation de 9,6% au primaire;
- ▶ Une stabilité au secondaire.

Par conséquent, l'enjeu principal se situe au primaire.

4.3.2 Évolution démographique

La croissance démographique ainsi que de nouveaux services tels que l'offre pour le préscolaire 4 ans et l'ajout de classes spécialisées, tant au primaire qu'au secondaire, nécessitent des travaux de construction de nouvelles écoles, d'agrandissement ou de modification aux écoles actuelles.

Ainsi :

- ▶ 3 nouvelles écoles primaires ont été inaugurées depuis 5 ans
 - L'école Madeleine-Brousseau à Chambly
 - L'école Le Rocher à Saint-Amable
 - L'école Paul-Émile-Borduas à Mont-St-Hilaire
- ▶ 2 écoles primaires ont été agrandies
 - L'école des Cœurs-Vaillants à Contrecoeur
 - L'école Ludger-Duvernay à Verchères
- ▶ 10 locaux modulaires ont été installés
 - 4 à l'école au Cœur-des-Monts
 - 6 à l'école secondaire le Carrefour

Plusieurs autres demandes ont été adoptées par le Conseil des commissaires ou décidées par le directeur général durant son intérim afin de les acheminer au ministère de l'Éducation dans le cadre du *Plan québécois des infrastructures 2020-2030*.

Voici la liste des demandes acheminées au ministère de l'Éducation en 2019-2020 (extraits des procès-verbaux du Conseil des commissaires).

Demandes d'allocations au MÉQ pour :

La construction d'écoles primaires des territoires desservant :

- ▶ Saint-Antoine-sur-Richelieu, Contrecoeur et Saint-Marc-sur-Richelieu (1 école)

- ▶ Beloeil, Saint-Mathieu-de-Beloeil et McMasterville (2 écoles)
- ▶ Saint-Basile-le-Grand et Saint-Bruno-de-Montarville (1 école)
- ▶ Boucherville (1 école)

L'ajout de :

- ▶ Un gymnase et une classe dédiée à l'accueil des maternelles 4 ans à l'école Saint-Charles
- ▶ L'agrandissement de la nouvelle école primaire déjà autorisée à Carignan

4.3.3 Transport scolaire

Nombre d'élèves transportés : 20 973

Nombre par type de véhicules :

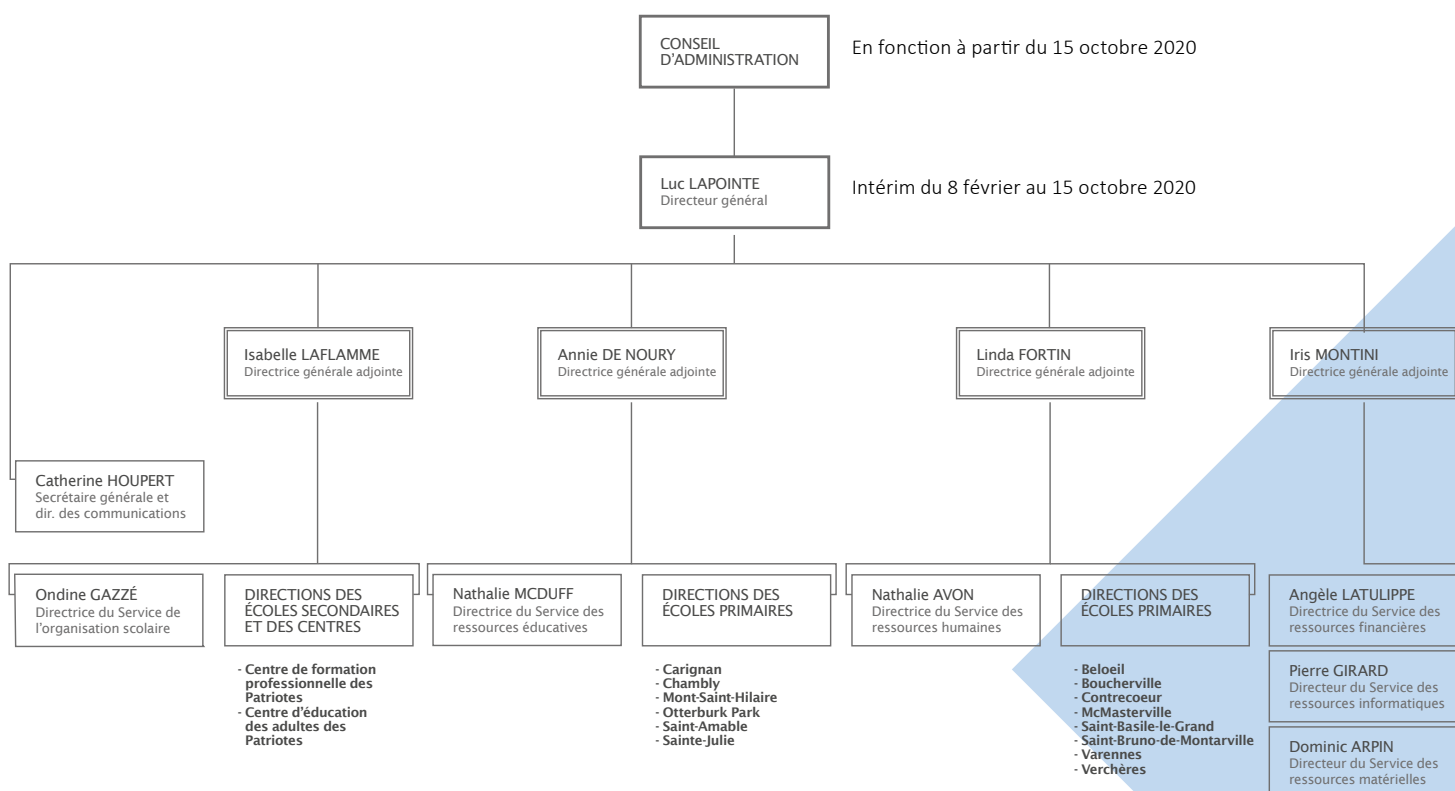
- ▶ Autobus scolaires : 182
- ▶ Minibus : 10
- ▶ Berlines : 169

4.4 EMPLOYÉS

4.4.1 Services administratifs

Les services en soutien aux écoles sont présentés dans l'organigramme suivant.

SCHÉMA 1 | Organigramme



4.4.2 Nombre d'employés par catégorie d'emploi

► En 2019-2020, un total de 5 923 employés répartis ainsi :

- 3 240 enseignants
- 228 professionnels
- 1 279 employés de soutien
- 982 surnuméraires
- 194 directeurs et cadres

4.4.3 Niveau d'effectifs par catégorie d'emploi du 1^{er} avril 2019 au 30 juin 2020

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, le CSSP doit rendre compte de l'état de ses heures travaillées par catégorie d'emploi.

Cible 2018-2019 : pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, le nombre total d'heures rémunérées ne doit pas excéder la cible du MÉQ qui correspond à 6 773 392,07 heures rémunérées.

TABEAU 5 | Niveau d'effectifs par catégorie d'emploi du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

	2019	2020	ÉCART EN HEURES	ÉCART EN %
Personnel d'encadrement	344 809,33 h 189 employés	356 602,35 h 229 employés	+11 793,02 h	+3,42%
Personnel professionnel	331 545,55 h 225 employés	351 564,56 h 259 employés	+20 019,01 h	+6,04%
Personnel enseignant	3 479 737,06 h 3 783 employés	3 457 640,95 h 4 095 employés	-22 096,11 h	- 0,63%
Personnel de bureau, Technicien et assimilé	2 120 850,29 h 2 443 employés	2 258 665,99 h 2 737 employés	+137 815,70 h	+6,50%
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	234 441,47 h 147 employés	234 031,47 h 241 employés	-410,00 h	-0.17%
Total	6 511 383,70 h 6 787 employés	6 658 505,32 h 7 561 employés	+147 121,62 h	+2,26%

Le nombre d'heures rémunérées pour la période 2019-2020 ne dépasse pas la cible demandée par le MÉQ.

5

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2018-2023

5.1 OUTILS DE GOUVERNANCE

Fondé sur l'idéal souhaité pour l'organisation et ancré dans les valeurs qui la feront évoluer vers sa vision, le PEVR repose sur trois orientations issues de la Vision et des Valeurs Patriotes. Afin d'appuyer la mise en œuvre du PEVR, le Plan opérationnel, disponible sur csp.ca sous la rubrique Outils de gouvernance, vient détailler des initiatives dont le déploiement s'étale de 2018 à 2023. Ces initiatives réalisées et en cours de réalisation ont permis aux membres du Comité de développement organisationnel, qui s'est réuni à sept reprises au cours de l'année scolaire, de suivre l'évolution des travaux et de planifier les stratégies les plus appropriées en vue d'atteindre les cibles pour l'année 2023.

L'année scolaire 2019-2020 correspond à l'an 1 des nouveaux projets éducatifs mis en œuvre dans chaque établissement. Le suivi de ces projets éducatifs et des rapports annuels des établissements informe et précise la progression des initiatives et des résultats obtenus. Ce bilan constitue un levier afin de prioriser les actions les plus susceptibles de développer le plein potentiel de chaque élève, et ce, en adéquation avec le PEVR.

Le suivi des initiatives réalisées déployées sur une base annuelle ou prévues au Plan opérationnel ont favorisé la compréhension et l'adhésion à ce projet ambitieux et de tendre vers une culture de données.



Leaders inspirants

Milieu de vie ouvert, inclusif, stimulant et accueillant

Pratiques probantes

COLLABORATION
CONFIANCE BIEN-ÊTRE
OUVERTURE COMMUNICATION

5.2 ORIENTATIONS

Les trois orientations du CSSP correspondent aux axes de la Politique de la réussite éducative du MÉQ, soit l'élève, l'école et sa communauté.

La principale vise le soutien de l'élève dans l'atteinte de son plein potentiel et les deux autres, tout aussi importantes, viennent appuyer cette première orientation.

De plus, deux orientations nationales sont intégrées dans le PEVR et tiennent compte du contexte du CSSP.

Les tableaux suivants regroupent les principales initiatives réalisées et en cours de réalisation qui font l'objet de suivis au niveau du Plan opérationnel. D'autres projets et moyens ont également été mentionnés en tant qu'améliorations en soutien au PEVR.

5.2.1 L'orientation principale

TABEAU 6 | Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel

INITIATIVES RÉALISÉES	INITIATIVES EN COURS DE RÉALISATION
▶ Promotion concertée de l'offre de service de la FP et de la FGA	▶ Développement d'un nouvel outil de communication LA VITRINE destiné aux parents et aux employés concernant les recherches en éducation
▶ Formation d'un comité FP, FGA et FGJ pour assurer une offre de parcours souple et adaptée	▶ Développement d'une voie de concomitance entre la FGJ et FP
▶ Nouvelle répartition et précision du rôle des orthopédagogues	▶ Développement de l'enseignement à distance et de cours d'été en ligne
▶ Soutien accru et particulier par des orthopédagogues et des CP aux meilleures pratiques pédagogiques pour les 12 milieux présentant des zones de vulnérabilité	▶ Poursuite d'accompagnement accru des orthopédagogues des 12 milieux (monitorage et expérimentation de nouvelles pratiques)
	▶ Accompagnement de COP des directions d'écoles et veille des résultats
▶ Mise en place dans chacun des secteurs d'un comité pour soutenir la réussite des élèves lors de la transition académique primaire-secondaire en français ou en mathématique	▶ Ajustements dans le contexte de la pandémie (Covid-19). Ajout d'une 2^e matière pour tous les secteurs
▶ Développement par le SRI: — D'un formulaire d'inscription informatisé pour les élèves de 4 et 5 ans de certains milieux — De tableaux de bord (SRÉ et établissements) et accompagnement pour suivre l'évolution des cibles de la CSSP et des projets éducatifs ainsi que des améliorations obtenues — D'un outil de planification Web (Consilium) permettant de prévoir les livrables à venir dans un horizon de six semaines	▶ Accompagnement des directions d'établissement pour l'utilisation des tableaux de bord et soutien apporté à la FGA pour développement d'outils de monitoring ▶ Déploiement du Guide révisé et des actions du Conseil d'établissement pour l'élaboration du rapport annuel des établissements
	▶ Poursuite de l'accompagnement des équipes-écoles par les CP (projet éducatif, plan d'action CAP) tout en révisant la planification et les formations en plus grand groupe (contexte de la pandémie de COVID-19)

5.2.2 Les orientations en appui

TABEAU 7 | Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques

INITIATIVES RÉALISÉES	INITIATIVES EN COURS DE RÉALISATION
▶ Mise en opération du nouveau portail La Sphère pour les employés	▶ Poursuite du développement de La Sphère
▶ Soutien des équipes dans l'utilisation des stratégies universelles efficaces, dont les approches collaboratives — Mise en œuvre du nouveau modèle des COP de directions d'école visant une pérennité et participation des cadres du SRÉ — Participation des CP dans les CAP	▶ Poursuite du projet-pilote DSC et suivis par des équipes-écoles afin de les soutenir dans la mise en place des meilleures pratiques d'intégration ▶ Mise en œuvre d'un protocole d'intégration pour fin de présentation à l'ensemble des écoles accueillant des classes d'enseignement spécialisé pour le développement social et communicatif ▶ Révision de la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA et poursuite de la réflexion sur une nouvelle offre de services EHDA
▶ Révision des offres et des modalités de formation du SRÉ dont celle sur la bienveillance	
▶ Guichet unique en francisation	
▶ Mise en place d'une nouvelle équipe au SRF en soutien aux écoles	▶ Développement de nouveaux rapports de suivi budgétaire favorisant à la fois le suivi par les titulaires de budget (directeurs d'établissement et de services) et l'efficacité des processus de suivi budgétaire
▶ Mise en œuvre du nouveau programme d'insertion professionnelle	▶ Amorcer le plan d'action visant la réduction des coûts en assurance salaire et lésions professionnelles
▶ Élaboration : — D'un cadre de référence pour le développement et la supervision professionnelle des cadres — Révision des formulaires de supervision et de probation du personnel d'encadrement — Diffusion d'une formation sur la supervision s'adressant au personnel cadre	
▶ Mise en place d'un processus d'assurance qualité et d'enseignement à la maison	

TABEAU 8 | Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire

INITIATIVES RÉALISÉES	INITIATIVES EN COURS DE RÉALISATION
	▶ Dépôt du plan d'investissement quinquennal pour le maintien d'actif pour exécution à partir de l'année 2020-2021 ▶ Poursuite de la 3^e année de la mise en place du programme de cadenassage pour l'ensemble des établissements et des services du CSSP prévu initialement sur 4 ans. Cette année, la rédaction devrait être finalisée et la moitié des fiches être validées. ▶ Révision : — Politique relative à l'attribution des contrats et la gestion contractuelle — Politique des projets pédagogiques particuliers à la suite des modifications apportées à la LIP — Poursuite de la Politique relative à la mise en place d'un guichet unique pour le dossier Services de garde
	▶ Refonte de l'image de marque de l'employeur visant un meilleur recrutement d'employés
▶ Amorce d'analyses de la quantité de plomb dans les écoles	▶ Poursuite et interventions concernant les analyses de plomb reçues pour tous les établissements

5.2.3 Les orientations nationales

TABEAU 9 | Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire du CSSP

INITIATIVES PRÉVUES DANS LE PLAN OPÉRATIONNEL 2018-2023
▶ Déploiement en cours du projet « Un dictionnaire, une famille » au sein des écoles situées dans les milieux à risque
▶ Mise en place de l'« Escouade réussite » des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) auprès des milieux identifiés situés loin des centres de formation

TABEAU 10 | Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour

INITIATIVE PRÉVUE DANS LE PLAN OPÉRATIONNEL 2018-2023
▶ Poursuite de la mise en place d'opportunités variées pour les élèves d'être physiquement actifs à l'école pendant au moins 60 minutes par jour, conformément aux conditions relatives à l'utilisation de l'allocation de la mesure « À l'école, on bouge! » pour les écoles qui en bénéficient.

5.3 OBJECTIFS ET CIBLES

Le PEVR vient créer des liens étroits entre les étapes qui caractérisent le parcours scolaire de l'élève et les objectifs de réussite, de diplomation et de qualification, notamment ceux en lien avec la réduction des écarts pour certains groupes d'élèves. Il met de l'avant la volonté et le besoin de mettre en œuvre les meilleures pratiques de même que l'importance d'avoir des milieux d'apprentissage ouverts, stimulants et sécuritaires. À travers cinq objectifs, il assure la cohérence et l'engagement nécessaires à l'atteinte du plein potentiel de chacun des élèves du CSSP.

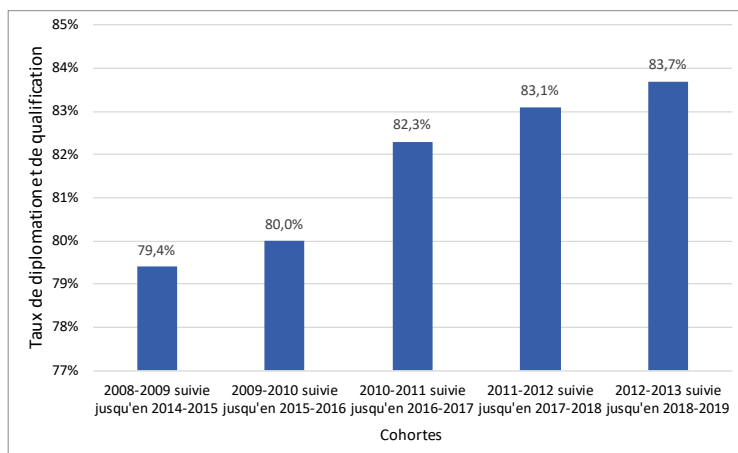
Objectif 1 : La diplomation et la qualification

Porter à 90%, d'ici 2030, la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et à 85% la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).

AMÉLIORER LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION DES ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS

La cible intermédiaire de 2023 vise les élèves qui ont débuté leur secondaire en 2016-2017. Pour le CSSP, cette cible est de porter à 84% la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.

TABLEAU 11 | Taux de diplomation et de qualification des élèves



SOURCE : MÉQ, rapport, diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, édition 2020

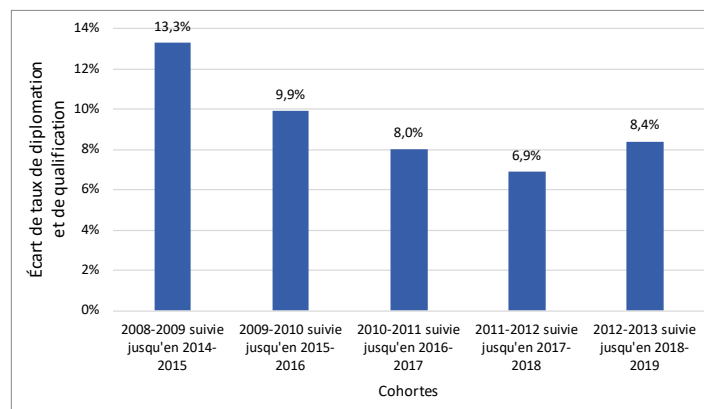
Objectif 2 : L'équité

Réduire de moitié, d'ici 2030, les écarts de réussite entre les groupes d'élèves les plus vulnérables et les autres élèves pour l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification avant l'âge de 20 ans. Les groupes d'élèves où sont observés les écarts les plus significatifs sont les garçons, les élèves HDAA, les élèves des milieux défavorisés et les élèves immigrants de première génération.

RÉDUIRE LES INIQUITÉS ENTRE LES GARÇONS ET LES FILLES

L'écart entre le taux de diplomation des garçons et des filles était de 13,3% au CSSP pour la cohorte qui a débuté en 2008-2009. La cible intermédiaire de la CSSP pour 2023 est de réduire cet écart à 6,5%.

TABLEAU 12 | Écart de taux de diplomation et de qualification entre les garçons et les filles



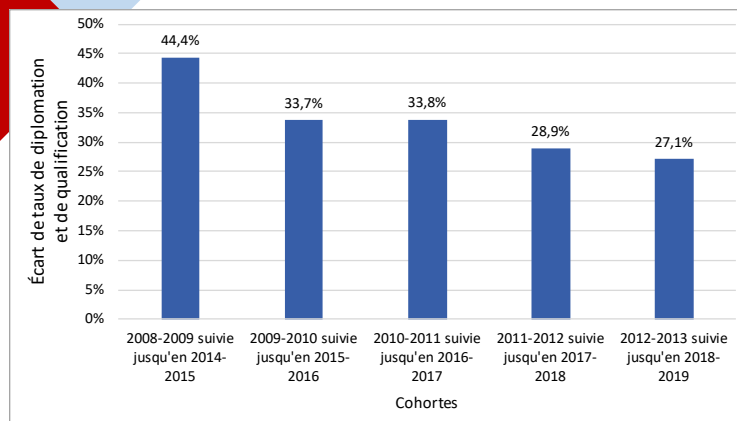
SOURCE : MÉQ, direction des indicateurs et statistiques, taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire



RÉDUIRE LES INÉQUITÉS ENTRE LES ÉLÈVES HDAA ET LES AUTRES ÉLÈVES

L'écart entre le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA et des élèves réguliers était de 44,4% au CSSP pour la cohorte ayant débuté en 2008-2009. La cible intermédiaire du CSSP pour 2023 est de réduire cet écart à 26%.

TABLEAU 13 | Écart de taux de diplomation et de qualification entre les élèves HDAA et les autres élèves



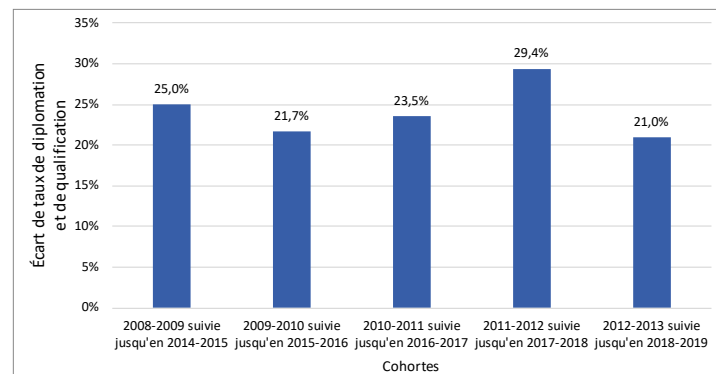
SOURCE : MÉQ, direction des indicateurs et statistiques, taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire

RÉDUIRE LES INÉQUITÉS ENTRE LES ÉLÈVES QUI ONT DÉBUTÉ LEUR SECONDAIRE DANS UNE ÉCOLE EN MILIEU DÉFAVORISÉ ET CEUX DES AUTRES MILIEUX

L'écart entre le taux de diplomation et de qualification des élèves ayant débuté leur secondaire dans une école en milieu défavorisé intermédiaire et les autres élèves était de 25% au CSSP pour la cohorte ayant débuté en 2008-2009. La cible intermédiaire du CSSP pour 2023 est de réduire cet écart à 15%.

C'est le ministère de l'Éducation qui attribue un indice de milieu socioéconomique pour chaque école du Québec, indice allant de 1 jusqu'à 10. Au CSSP, 11 écoles font partie des milieux présentant un indice de défavorisation intermédiaire de 6 ou 7.

TABLEAU 14 | Écart de taux de diplomation et de qualification entre les élèves qui ont débuté leur secondaire dans une école en milieu défavorisé et ceux des autres milieux

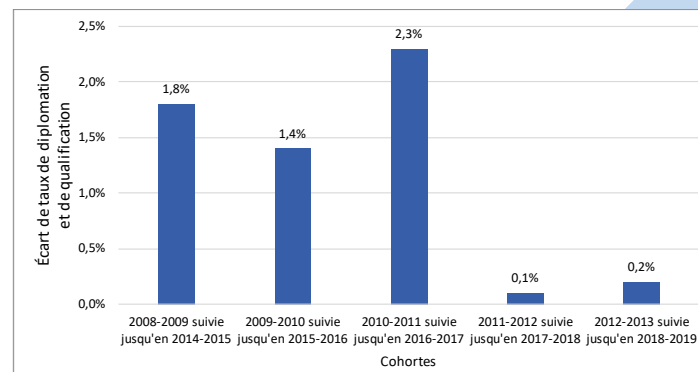


SOURCE : MÉQ, direction des indicateurs et statistiques, taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire

RÉDUIRE LES INÉQUITÉS ENTRE LES ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION ET LES AUTRES ÉLÈVES

L'écart entre le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de l'immigration et des autres élèves était de 1,8% au CSSP pour la cohorte ayant débuté en 2008-2009. La cible intermédiaire du CSSP pour 2023 est de n'avoir aucun écart.

TABLEAU 15 | Écart de taux de diplomation et de qualification entre les élèves issus de l'immigration et les autres élèves



SOURCE : MÉQ, direction des indicateurs et statistiques, taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire

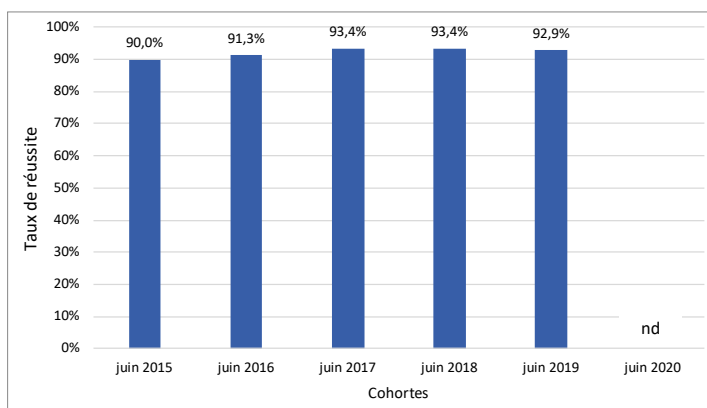
Objectif 3 : La maîtrise de la langue

Porter à 90%, d'ici 2030, le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire, dans le réseau public.

AUGMENTER LE TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE MINISTÉRIELLE D'ÉCRITURE DE LA 4^e ANNÉE DU PRIMAIRE

Le taux de réussite des élèves du CSSP est déjà supérieur au taux visé en 2030 pour le réseau public. La cible intermédiaire du CSSP pour 2023 est un taux de réussite de 95 % à l'épreuve ministérielle de juin 2023.

TABLEAU 16 | Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4^e année du primaire



SOURCE : CSSP, LUMIX

Compte tenu de la pandémie de Covid-19, l'épreuve ministérielle a été annulée et les résultats par conséquent non-disponibles pour juin 2020.

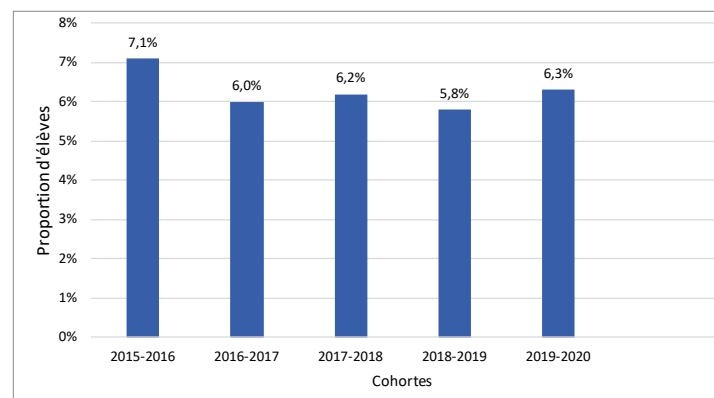
Objectif 4 : Le cheminement scolaire

Ramener, d'ici 2030, à 10% la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire (réseau public).

MAINTENIR LA PROPORTION D'ÉLÈVES ENTRANT À 13 ANS OU PLUS AU SECONDAIRE

La proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire était de 6% au CSSP (2016-2017). Cette proportion est déjà plus faible que la cible visée pour le réseau public. La cible intermédiaire du CSSP pour 2023 est de maintenir cette proportion à 6%.

TABLEAU 17 | Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire



SOURCE : MÉQ, direction des indicateurs et statistiques, taux de diplomation et qualification par cohorte au secondaire, CSSP, LUMIX (pour l'année 2019-2020 seulement)

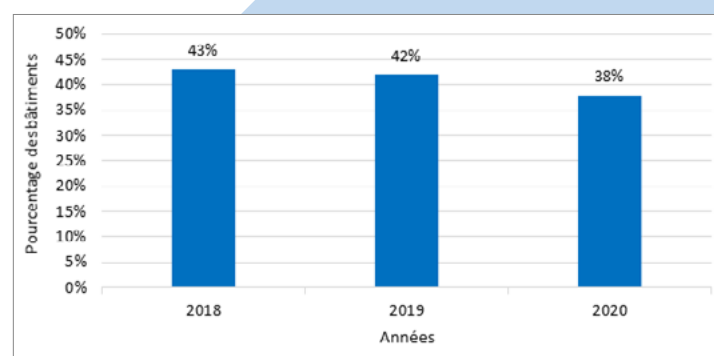
Objectif 5 : Le milieu de vie

Faire en sorte, d'ici 2030, que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant. L'indice d'état de vétusté des bâtiments est déterminé à partir des informations fournies par le CSSP. Celle-ci fait le suivi et documente de façon rigoureuse, par des audits planifiés, le vieillissement et l'état de chacune des composantes considérées afin d'avoir le portrait juste et à jour de son parc immobilier.

AUGMENTER LA PROPORTION DE BÂTIMENTS ÉTANT DANS UN ÉTAT SATISFAISANT

Les indices d'état gouvernementaux publiés à l'hiver 2017 par le MEES indiquaient que 43% des bâtiments du CSSP étaient dans un état satisfaisant (57% des immeubles ont un état de vétusté de cote D ou E). La cible intermédiaire du CSSP pour 2023 est d'augmenter à 56% la proportion de bâtiments ayant une cote de C ou meilleure.

TABLEAU 18 | Bâtiments étant dans un état satisfaisant



À la dernière lecture des données au 31 janvier 2020, 48 bâtiments du CSSP se trouvent dans un état insatisfaisant (D ou E), représentant 62 % de son parc immobilier. Globalement, le parc immobilier du CSSP qui comprend 77 bâtiments, a reçu la cote D, ce qui représente environ 25 % de leur valeur immobilière à investir en travaux de rénovation.

La réalisation de l'audit complet de l'ensemble du parc immobilier permettra d'accélérer l'amélioration des indices de vétusté et d'atteindre les objectifs d'ici 2030.

5.3.1 Objectifs des orientations nationales

TABEAU 19 | Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire du CSSP

INITIATIVES PRÉVUES DANS LE PLAN OPÉRATIONNEL 2018-2023		
1. Déploiement en cours du projet « Un dictionnaire, une famille » au sein des écoles situées dans les milieux à risque		
Nous avons offert le programme aux parents des communautés suivantes : — Contrecœur — Saint-Amable — Sainte-Julie — Chambly — Carignan — Saint-Jean-Baptiste	Ce qui représente : — 6 municipalités — 22 écoles — 1 500 personnes rejointes — 44 participants dont 3 participants ont continué en FGA.	
2. Mise en place de l'« Escouade réussite » des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) auprès des milieux identifiés situés loin des centres de formation		
STATISTIQUES DE L'ESCOUADE RÉUSSITE 2019-2020	Statistiques réelles	Statistiques prévues*
Adultes ciblés par le projet	949	1200
Adultes qui ont participé à une action ciblée	283	300
Activités	25	32
Personnes qui ont amorcé une intégration dans le milieu scolaire en vue d'un retour en formation de base	41	50
Personnes inscrites en formation générale de base	18	20

* S'il n'y avait pas eu la Covid-19, donc avec les prévisions d'avril à juin

Afin d'offrir plus d'information et d'accompagnement aux adultes souhaitant s'engager dans une formation, l'Escouade réussite du Centre d'éducation aux adultes des Patriotes (CÉAP) a déployé son intervention lors d'événements dans les milieux scolaires, municipaux et communautaires.

Aussi, deux conférences ont été offertes et des activités de présentation des services de l'Escouade se sont déroulées auprès d'intervenants du milieu.

STATISTIQUES DE L'ESCOUADE RÉUSSITE 2019-2020	Statistiques réelles	Statistiques prévues
Nombre de municipalités où des affiches sont déployées	9	15
Nombre de municipalités visées	13	15

L'Escouade a fait des activités dans 13 municipalités. Certaines sont très petites et ont peu d'événements durant l'année scolaire. L'équipe comptait sur des événements au printemps et durant la saison estivale comme les fêtes des familles et les marchés fermiers pour rejoindre plus de municipalités.

STATISTIQUES DE L'ESCOUADE RÉUSSITE 2019-2020	Statistiques réelles	Statistiques prévues
Nombre de petits groupes de formation générale dans une municipalité où il n'y a pas de point de service du CÉAP	13	15

En collaboration avec la municipalité de Saint-Jean-Baptiste et l'entreprise Unidindon, une offre de formation a été diffusée aux employés et aux résidents dans les locaux de l'entreprise. Toutefois en raison de la pandémie, ce projet a dû être reporté.

Par ailleurs, un projet a débuté au printemps 2020 à la municipalité de Saint-Amable dans une entreprise de soudure.

TABLEAU 20 | Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour

INITIATIVE PRÉVUE DANS LE PLAN OPÉRATIONNEL 2018-2023			
3. Poursuite de la mise en place d'opportunités variées pour les élèves d'être physiquement actifs à l'école pendant au moins 60 minutes par jour, conformément aux conditions relatives à l'utilisation de l'allocation de la mesure « À l'école, on bouge! » pour les écoles qui en bénéficient.			
Années	Nombre d'écoles primaires	Nombre d'écoles qui bénéficient de la mesure 15023	Proportion
2017-2018	54	11	20,4%
2018-2019	55	14	25,5%
2019-2020	56	18	32,1%

RÉSULTATS DES ÉTATS FINANCIERS

6.1 ORIENTATIONS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Le document sur les encadrements financiers est disponible sur le [site Web de la CSP](#). En voici quelques extraits.

Trois **orientations budgétaires** permettent de définir la structure budgétaire et financière de l'organisation. Ce qui est recherché, c'est principalement :

1. Une décentralisation au niveau approprié
2. Un équilibre budgétaire
3. Une prise en compte de la variation de l'effectif scolaire

Ces orientations ont guidé le choix notamment des principes et critères de répartition des ressources.

Parmi ces **principes**, on retrouve une volonté de recherche et d'application d'équité et de transparence, tenant compte des inégalités sociales et économiques et des besoins exprimés par les établissements, ainsi que des services éducatifs rendus dans chacun d'entre eux.

Les établissements et le Centre de services scolaire peuvent convenir de mettre des ressources en commun pour assurer une plus grande efficacité ou pour permettre le développement d'une activité.

Principaux critères de répartition

- ▶ Formation générale des jeunes :
 - Un niveau d'effectif enseignant est décentralisé vers les écoles selon un mode de partage convenu (entente locale - Annexe B).
 - Les ressources allouées pour le personnel autre qu'enseignant sont celles prévues au plan d'effectifs établi.
 - Les autres coûts (ex. : perfectionnement) reposent sur le nombre d'élèves, des besoins ou de facteurs particuliers.
- ▶ Formation générale des adultes et formation professionnelle :
 - En tout temps, l'autofinancement des activités des centres doit être maintenu.
- ▶ Commission scolaire et services de soutien aux établissements :
 - Les besoins en personnel, biens et services requis sont basés, entre autres, sur les activités gérées centralement à la demande des établissements.



6.2 RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS 2019-2020

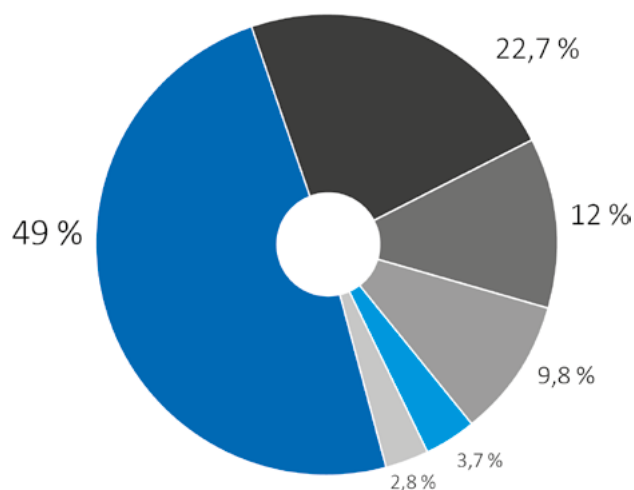
Les résultats de l'exercice terminé le 30 juin 2020 se soldent par un surplus des revenus par rapport aux dépenses de **410 620 \$**.

Tableau 21 | État de la situation financière au 30 juin 2020

ACTIFS FINANCIERS	
Encaisse	(752 843 \$)
Subvention de fonctionnement à recevoir	39 095 213 \$
Subvention de financement à recevoir	35 865 291 \$
Taxe scolaire à recevoir	2 393 482 \$
Débiteurs	3 762 761 \$
Stocks destinés à la revente	36 153 \$
Total des actifs financiers	80 400 057 \$
PASSIFS	
Emprunts à court terme	38 700 000 \$
Créditeurs et frais courus	54 447 204 \$
Revenus reportés	8 694 024 \$
Provision pour avantages sociaux futurs	16 548 429 \$
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	297 277 827 \$
Autres passifs	2 629 915 \$
Total des passifs	418 297 401 \$
Dette nette	(337 897 343 \$)
ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles	371 645 122 \$
Stocks de fournitures	444 660 \$
Frais payés d'avance	433 421 \$
Total des actifs non financiers	372 523 203 \$
Surplus cumulé	34 625 860 \$

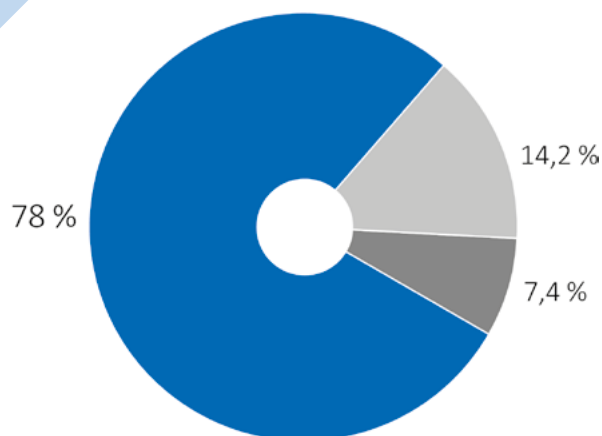
Tableau 22 | États des résultats et du surplus cumulé pour l'exercice terminé le 30 juin 2020

DÉPENSES



●	Enseignement	189 762 031\$
●	Soutien à l'enseignement Orthophonistes, psychologues, conseillers pédagogiques, techniciens en éducation spécialisée, etc.	87 751 517\$
●	Services d'appoint Transport scolaire et services de garde	46 455 724\$
●	Entretien des biens meubles et immeubles	38 057 978\$
●	Activités connexes Financement et projets spéciaux	10 820 839\$
●	Activités administratives	14 274 736\$
●	Variation de la provision pour avantages sociaux	(160 440 \$)
TOTAL des dépenses		386 962 385 \$
Surplus		410 620 \$
Surplus cumulé au 30 juin 2019		34 215 240\$
Surplus cumulé au 30 juin 2020		34 625 860 \$

REVENUS



	Subventions gouvernementales	303 542 983\$
	Autres revenus Les autres revenus proviennent principalement de la vente de biens et services, notamment les services de garde.	28 816 069\$
	Taxe scolaire	55 013 952\$
TOTAL des revenus		387 373 004 \$

Facteurs clés qui ont influencé les résultats financiers :

1. La croissance de la clientèle jeune et adulte de 2,6%.
2. Le réinvestissement de près de 6 M\$ du MÉQ vers les établissements.
3. Les postes vacants partiellement remplacés de l'ordre de 4 M\$ causés par la pénurie de main d'œuvre.
4. Les coûts relatifs à la pandémie de Covid-19 évalués à près de 3,6 M\$.

7 REDDITION DE COMPTES

7.1 PROCÉDURE ET STATISTIQUES DU TRAITEMENT DES PLAINTES

Au CSSP, tout est mis en œuvre afin de répondre aux différents besoins des élèves et de leurs parents. Toutefois, sur plus de 34 000 élèves, certaines situations peuvent générer de l'insatisfaction. Le service mis en place par le CSSP prévoit qu'idéalement, une situation insatisfaisante devrait être réglée avec les personnes impliquées (enseignant, éducatrice du service de garde, ou autre) ou avec le supérieur immédiat concerné, soit le directeur de l'établissement ou le directeur du service.

Si malgré ces démarches l'insatisfaction demeure, le parent ou l'élève peut communiquer avec le Service aux parents et aux élèves et du traitement des plaintes au Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP).

Par la suite, si la décision ou la situation contestée ne peut faire l'objet d'une demande de révision ou si le résultat de cette demande de révision ne satisfait pas l'élève ou le parent, celui-ci peut s'adresser au Protecteur de l'élève.

TRAITEMENT DES PLAINTES

Pour l'année 2019-2020, 591 dossiers ont été traités par les analystes, dont 162 demandes d'information et 429 plaintes. Ce total de 591 dossiers représente **1,7 demande par 100 élèves**, ce qui constitue une légère baisse par rapport à l'année 2018-2019 (1,8) et à l'année 2017-2018 (1,9). Parmi ces demandes et plaintes, 68% des dossiers concernaient une situation au primaire, 31% au secondaire et 1% dans un centre de formation professionnelle ou de formation des adultes.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 34 717 élèves* étaient inscrits dans les établissements du CSSP, dont 64% au préscolaire et primaire, 33% au secondaire et 3% dans les centres de formation professionnelle et d'éducation aux adultes.

* Données au 30 septembre 2019

7.2 RAPPORT ANNUEL DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE 2019-2020

7.2.1 Faits saillants

Le **rapport annuel** fait état du contexte particulier vécu en 2019-2020. En voici quelques extraits.

Dans un premier temps, quatre personnes se sont succédé à la fonction de Protectrice de l'élève, ce qui a entraîné une recension parcellaire des plaintes au cours de l'année scolaire 2019-2020. Le rapport présente les activités réalisées par madame Louise Chenard et fait état des avis déposés par l'une ou l'autre des Protectrices. L'état des activités du rapport réalisées par madame Chenard ne couvre donc qu'une partie de l'année 2020.

Dans un deuxième temps, le service éducatif fut suspendu dès la mi-mars 2020 à cause de la Covid-19. Les écoles étant fermées, les plaintes ont cessé. Il y a eu une reprise avec l'enseignement à distance. L'impact de la pandémie s'est fait sentir, mais les plaintes sont demeurées peu fréquentes grâce au travail de l'analyste au Service aux parents et aux élèves. Les parents ont ainsi pu bénéficier d'un retour rapide en mode résolution de problèmes.

C'est donc avec réserve qu'est déposé ce rapport incomplet, en soulignant cependant le travail exécuté dans l'intérêt primordial des élèves et de leur réussite éducative.

DONNÉES :

- ▶ 7 plaintes ont été déposées pour le secteur des jeunes, dont 4 au primaire et 3 au secondaire
- ▶ 3 avis ont été déposés de la part de la Protectrice de l'élève

7.3 PLAINTES LIÉES AU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

La *Loi sur l'instruction publique* (LIP) prévoit les obligations suivantes, applicables à toutes les écoles primaires et secondaires, en lien avec la lutte contre l'intimidation et la violence :

- ▶ Adopter un plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
- ▶ Prévoir au code de vie de l'école les attitudes et comportements devant être adoptés par l'élève, ainsi que les gestes et échanges proscrits en tout temps, notamment sur les médias sociaux et lors du transport scolaire;
- ▶ Tenir annuellement une activité de formation sur le civisme auprès des élèves en collaboration avec le personnel de l'école.

La LIP prévoit également le rôle que doivent jouer le directeur de l'école ainsi que les autres membres du personnel lors d'un signalement ou d'une plainte concernant une situation d'intimidation ou de violence, auprès des élèves impliqués et auprès de leurs parents.

En 2019-2020, les écoles ont aussi mis en œuvre de nombreuses activités visant à sensibiliser les élèves, à prévenir les actes d'intimidation, à encourager les

élèves à dénoncer les gestes dont ils sont témoins et à informer les parents.

Le directeur de l'école doit transmettre au directeur général du Centre de services scolaire, pour chacune des plaintes relatives à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui a été effectué. Le CSSP doit faire mention dans son rapport annuel, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance du directeur général, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du Protecteur de l'élève.

En 2019-2020, **six plaintes ont été rapportées au directeur général**. À la connaissance du CSSP, aucune de celles-ci n'a fait l'objet d'une plainte à la Protectrice de l'élève, tenant compte que cette dernière traite les plaintes qu'elle reçoit de façon confidentielle et n'informe pas toujours le CSSP.

Tableau 23 | Nature des plaintes et des interventions par école

ÉCOLE	NATURE DE LA PLAINTE	NATURE DES INTERVENTIONS
De Mortagne	Irrespect	Auteurs ▶ Suspension ▶ Communication avec les parents ▶ Activités de sensibilisation Victime ▶ Surveillance accrue ▶ Communication avec les parents ▶ Offre d'accompagnement
George-Étienne-Cartier	Bousculades et coups	Auteur ▶ Suivi avec la technicienne en éducation spécialisée ▶ Communication avec les parents Victime ▶ Suivi avec la technicienne en éducation spécialisée ▶ Communication avec les parents

ÉCOLE	NATURE DE LA PLAINTE	NATURE DES INTERVENTIONS
Pierre-Boucher	Menace de violence physique avec un objet	Auteur ▶ Communication avec les parents ▶ Suspension ▶ Rencontre avec la psychologue ▶ Rencontre avec la policière communautaire Victime ▶ Communication avec les parents ▶ Changement d'école
De Salaberry	Exclusion, dénigrement, messages sur les réseaux sociaux	Auteurs ▶ Communication avec les parents ▶ Rédaction d'une lettre d'excuses ▶ Rencontre avec la policière communautaire Victime ▶ Communication avec les parents
Jacques-Rochelleau	Violence physique et verbale	Communication avec les parents et interventions auprès des élèves impliqués Rencontre avec la psychoéducatrice
Père-Marquette	Insultes, violence physique	Auteurs ▶ Communication avec les parents ▶ Suspension ▶ Suivi avec la psychoéducatrice Victime ▶ Communication avec les parents ▶ Suivi avec la psychoéducatrice ▶ Protection grâce à une surveillance accrue

7.4 DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

En application de la *Loi facilitant la divulgation des actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ, c. D-11.1), toute personne qui a été témoin d'un acte répréhensible ou qui croit qu'un tel acte est sur le point d'être commis au sein d'une école,

d'un centre de formation ou d'un service du Centre de services scolaire peut agir comme « lanceur d'alerte » et s'adresser à la personne responsable de recevoir ces divulgations. Entre **le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020, elle n'a reçu aucune dénonciation.**

7.5 CONTRATS DE SERVICE DE 25 000 \$ ET PLUS DU 1^{er} JUILLET 2019 AU 30 JUIN 2020

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (article 21), le CSSP doit rendre compte des contrats de service d'une valeur de plus de 25 000\$ conclus entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

Pour ce faire, le CSSP doit distinguer les contrats de service conclus avec des personnes morales de

ceux conclus avec des personnes physiques. Elle doit également indiquer, pour chacun de ces types, le nombre de contrats et la valeur totale de ceux-ci.

Ainsi pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, le **CSSP a octroyé 115 contrats pour une valeur totale de 26,1 M\$.**

Le type de contrat est disponible dans ce tableau.

Tableau 24 | Contrats de service de 25 000 \$ et plus du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

NATURE DU CONTRAT	AVIS D'APPEL D'OFFRES		GRÉ À GRÉ		INVITATION		TOTAL	
	Nb	Valeur (en \$)	Nb	Valeur (en \$)	Nb	Valeur (en \$)	Nb	Valeur (en \$)
Approvisionnement (biens)	9	331 329,59	1	111 107,25	7	198 930,36	17	3 623 329,20
Services	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Services professionnels	6	4 228 465,38	39	1 715 457,73	0	0,00	45	5 943 923,11
Services de nature technique	5	775 779,25	0	0,00	5	206 935,20	10	982 714,45
Travaux de construction	28	14 841 679,83	0	0,00	15	787 272,18	43	15 628 952,01
Autres	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Concession	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Vente de biens immeubles	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Vente de biens meubles	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Total		23 159 216,05		1 826 564,98		1 193 137,74	115	26 178 918,77

SOURCE: Système d'appel d'offres du gouvernement du Québec, année 2020

8

RAYONNEMENT, ACTIVITÉS ET RÉALISATION

Cette rubrique témoigne, entre autres, du dynamisme et des efforts déployés par toute notre communauté.

C'est ainsi que, chaque année, de nombreuses activités se déroulent au sein de nos établissements scolaires. Les élèves ont l'opportunité de participer à plusieurs projets stimulants et enrichissants grâce à l'engagement des membres du personnel.

Ils sont nombreux à se distinguer dans plusieurs domaines notamment académiques, sportifs et culturels.

Ces succès sont publiés régulièrement sur notre [site WEB](#).

Voici quelques-uns d'entre eux qui soulignent et rendent hommage à notre année scolaire 2019-2020.



SEPT MÉDAILLES POUR L'ÉQUIPE DE ROBOTIQUE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE CHAMBLY

8 OCTOBRE 2019

L'équipe de robotique de l'école secondaire de Chambly a participé à la compétition Zone01 ORC 2019 qui se déroulait le 3 octobre à Ottawa. Des équipes du Canada et de la Chine s'affrontaient dans des défis robotiques. L'équipe de l'école secondaire de Chambly a remporté un total de sept médailles lors de cette compétition ainsi que deux trophées.

Félicitations pour ces remarquables performances !



LE SERVICE AUX ENTREPRISES ET À LA COMMUNAUTÉ REÇOIT LE PRIX DISTINCTIONS 2019

26 NOVEMBRE 2019

C'est dans le cadre de la Journée nationale des services aux entreprises présentée par Formation Québec en réseau qui se déroulait à Québec le 13 novembre dernier, que le programme de formation « Préposé au bien-être animal » du Service aux entreprises et à la communauté (SAEC) de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a reçu, ex aequo avec la CSDM, le prix « Distinction 2019 ».

Implanté en 2017, ce programme a été conçu spécifiquement pour une clientèle particulière vivant avec des handicaps ou des limitations. À ce jour, près d'une quarantaine d'élèves ont suivi la formation de plus de 1 000 heures. Plus de 75 % des élèves formés occupent maintenant un emploi dans leur domaine de formation.

Ce programme de formation est réalisé en partenariat avec Services Québec pour sa contribution financière, les Services animaliers de la Rive-Sud, Proanima,



l'entreprise d'économie sociale Loge-Muso ainsi que l'organisme SDEM-SEMO.

La CSP tient à remercier et féliciter tous les partenaires pour leur engagement ainsi que toute l'équipe du Service aux entreprises et la communauté pour cette belle reconnaissance !

UN GRAND SUCCÈS POUR LA 6^e ÉDITION DU SALON EXPLO-CARRIÈRES DE LA CSP

28 NOVEMBRE 2019

C'est avec enthousiasme que la Commission scolaire des Patriotes (CSP) dresse un bilan positif de la sixième



édition du Salon Explo-carrières, qui s'est tenu le 26 novembre dernier à l'école secondaire De Mortagne à Boucherville. En effet, cet événement d'envergure a accueilli près de 1 200 visiteurs, principalement des parents et des élèves de 3^e à 5^e secondaire de l'ensemble du territoire de la CSP.

« Le Salon Explo-carrières a été, encore une fois cette année, un grand succès. C'est toujours un plaisir de voir les 80 exposants se déplacer en aussi grand nombre pour venir à la rencontre de nos élèves et de leurs parents... Merci à tous les conseillers d'orientation présents à la soirée pour le soutien offert aux élèves et à leurs parents » a déclaré Annick Marcil, conseillère pédagogique et responsable de l'organisation de l'événement.

UNE VITRINE MONDIALE DE L'ÉCOLE L'ARPÈGE

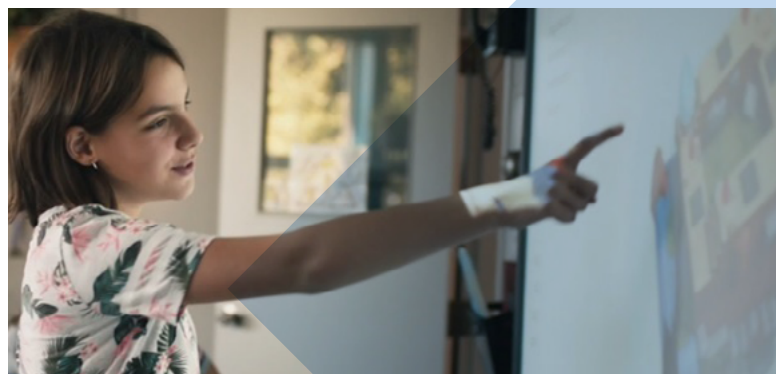
10 DÉCEMBRE 2019

En octobre dernier les élèves de la classe de François Lake-Héon, enseignant en 5^e année à l'école L'Arpège à Sainte-Julie, ont participé au tournage de la vidéo *Everyone can code pour le volet Éducation mondiale Apple*.

Reconnu *Apple Distinguish Educator* (ADE), M. Lake-Héon et sa classe ont participé à la vidéo pour représenter le Canada et la francophonie au côté du Japon, du Mexique, des États-Unis et de l'Angleterre.

Au terme de cette belle aventure, les élèves ont été très heureux de visionner [la vidéo](#) le jour du lancement mondial.

« Le compte éducation d'Apple sur Twitter vient de mettre en ligne une nouvelle vidéo qui rejoint un très grand auditoire, puisqu'ils ont près d'un million d'abonnés. Cette vidéo présente exclusivement le segment portant sur les élèves de l'école L'Arpège et les met en valeur. Ils étaient tous très excités et fiers d'y avoir participé. » a déclaré M. Lake-Héon.



Apprendre à coder et programmer, notamment avec l'application Swift playgrounds, est plus facile qu'il n'y paraît. Les élèves développent la résolution de problèmes qu'ils peuvent appliquer dans plusieurs sphères académiques.

Cette vitrine extraordinaire a d'ailleurs capté l'intérêt du Journal de Montréal, qui a publié le 20 novembre dernier un article intitulé Un professeur de cinquième année enseigne la programmation à ses élèves.

Bravo et merci aux élèves et à François Lake-Héon !

UNE BRIGADE CRÉATIVE POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES (CENTRE DE FORMATION DES ADULTES)

11 DÉCEMBRE 2019

Le Centre d'éducation des adultes des Patriotes (CEAP) de Saint-Bruno-de-Montarville a décidé d'investir dans la motivation de sa population étudiante en offrant plusieurs services et activités diversifiées, notamment La Brigade Créative.



En partenariat avec l'organisme Intégration compétences, les élèves sont invités au local étudiant toutes les deux semaines pour créer. Mandala, création personnelle, discussion et partage sont au menu.

« Nous savons tous que la motivation est à géométrie variable et influencée par plusieurs facteurs individuels, scolaires, familiaux et environnementaux. Pour les élèves participants, c'est un moment pour se ressourcer, se reposer et refaire le plein pour ensuite s'activer en classe. Nous innovons pour rehausser les facteurs de réussite des élèves. Notre projet a des retombées positives sur la motivation et la persévérance de nos élèves » a déclaré Jean-François Blais, technicien en travail social.

Merci à Jean-François Blais et à l'organisme Intégration compétences pour ce projet qui fait vivre de beaux succès aux élèves.

UNE MÉDAILLE DE BRONZE POUR DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE MORTAGNE

13 DÉCEMBRE 2019

Le 4 décembre dernier, les élèves des groupes 974 et 979 de l'école secondaire De Mortagne à Boucherville ont participé pour la première fois à une compétition amicale de basketball à l'école Gérard-Fillion à Longueuil.

Organisé par le RSEQ Montérégie, ce rendez-vous sportif se veut une opportunité pour les élèves en adaptation scolaire de participer à une activité sportive de leur calibre tout en développant un sentiment d'appartenance à leur groupe et à leur école.

Terminant avec une médaille de bronze, les élèves ont apprécié faire la rencontre d'autres jeunes qui comme eux, apprécient ce sport.



Les intervenants responsables André Hémond et Cassandra Forcier sont fiers de la performance et de l'éthique sportive de leurs élèves!

UNE AMBIANCE FÉRIQUE AU MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-BRUNO

13 DÉCEMBRE 2019



Pendant la première semaine de décembre a eu lieu le marché de Noël de l'école secondaire du Mont-Bruno et le succès était au rendez-vous!

Formées d'élèves de la classe d'enseignement spécialisé en développement global et de l'autonomie (DGA), du projet Au boulot et des participants du projet Éco-Créations, les trois équipes ont présenté les produits confectionnés depuis des semaines.

Au terme de cette présentation, ils ont ramassé des fonds pour différentes activités grâce à une offre très alléchante de cadeaux divers. L'ambiance était féérique et a permis de bien lancer les festivités de décembre.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite et bravo aux élèves!

PARTICIPATION DES ÉLÈVES DE L'ÉEÀ L'EXPOSITION ANNE FRANK

29 JANVIER 2020

L'exposition itinérante « Anne Frank » est produite par la Maison Anne Frank d'Amsterdam, sous la direction de la québécoise Julie Couture. L'exposition est constituée de 34 panneaux (un mètre sur deux mètres) racontant l'histoire d'Anne Frank, cette jeune juive cachée avec sa famille dans un grenier à Amsterdam pour échapper à la déportation planifiée par le régime nazi lors de la Deuxième Guerre mondiale, et de trois panneaux sur les soldats canadiens en Hollande.

Quatre élèves de 5^e secondaire de l'École d'éducation internationale à McMasterville participent à cette exposition dans le cadre de leur projet personnel. Ils sont des guides officiels, en plus de quatre autres élèves qui ont déjà suivi la formation de guide, pour les élèves de l'école les jours de classe ainsi que pour le grand public les samedis.



Le public peut visiter l'exposition selon les horaires de la bibliothèque municipale à McMasterville, soit tous les mardis, jeudis et vendredis de 18 h à 21 h et les samedis de 10 h à 14 h. Des visites guidées sont également prévues à 10 h 15 à 11 h 15, du 20 janvier au 15 février 2020.

UNE ESCOUADE DE « JEUNES LEADERS » À L'ÉCOLE DU CARROUSEL

29 JANVIER 2020



L'école du Carrousel à Varennes est fière d'annoncer la création d'une escouade de « Jeunes leaders » composée d'élèves de 5^e et 6^e année. L'escouade permet d'avoir quatre jeunes leaders à chaque récréation pour aider à gérer des conflits, s'occuper du matériel et prodiguer de l'aide en cas de petites blessures. Ils organisent également des activités spéciales lors des récréations avec les élèves de l'école. Les 20 jeunes leaders sont formés et accompagnés tout au long du projet par des membres du personnel.

Les bénéfices de l'escouade se font déjà sentir pendant les récréations. De même, les impacts auprès des jeunes leaders sont positifs au niveau de l'estime de soi et du sens des responsabilités.

L'ÉCOLE DE L'ODYSSÉE REMPORTE UN PRIX DE LA FONDATION DESJARDINS

31 JANVIER 2020

Les Prix Fondation Desjardins s'adressent aux intervenants des milieux scolaires et communautaires qui désirent obtenir de l'aide financière pour réaliser un projet avec des jeunes de la maternelle, du primaire ou du secondaire. Ce sont les administrateurs et employés du Mouvement Desjardins qui déterminent les gagnants en votant pour les projets qui leur tiennent le plus à cœur.

Le projet de l'école de l'Odysée à Saint-Amable « Le jardin pédagogique communautaire Écoboom » a su se démarquer parmi les 1800 candidatures qui ont été reçues, provenant de toutes les régions du Québec et de l'Ontario. Ce projet fait partie de ceux qui ont obtenu le plus de votes dans la région, leur permettant de remporter un généreux prix de 3000\$.

Ce montant servira à mettre sur pied un projet de jardin pédagogique communautaire à l'école. Les légumes récoltés serviront pour les collations ou dîners ou encore pour les citoyens de Saint-Amable.



Les élèves seront impliqués dans chacune des étapes du projet, de la conception à la récolte avec la possibilité de vendre, au rabais, les légumes récoltés. Les parents seront invités à venir aider les élèves lors de la construction des boîtes en bois qui délimiteront le jardin. Les élèves pourront également, dans le cadre de situations d'apprentissage en mathématique, calculer et déterminer tout ce dont ils auront besoin afin de mettre leur projet en application par la suite.

Merci à Mme Nathalie Grondin, conseillère jeunesse, pour son aide et son soutien dans ce projet.

L'OR POUR LE PROFIL GUITARE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU GRAND COTEAU

7 MAI 2020

Sous la direction de madame Nathalie Lachance, le profil guitare de l'école secondaire du Grand-Coteau à Sainte-Julie a remporté la mention OR au festival



provincial MusicFest qui a eu lieu le 10 mars dernier au Cégep Marie-Victorin. Cette mention leur a valu une invitation officielle à participer au Musicfest Canada l'an prochain. Les juges ont été impressionnés par le dynamisme et la musicalité de l'ensemble.

Après la prestation, Samuel Hinojosa, élève de 5^e secondaire, a reçu un méritas musical pour s'être démarqué et pour son implication au sein de sa section et de l'ensemble. Félicitations Samuel!

Le profil guitare est un ensemble de 16 guitaristes âgés entre 13 et 17 ans. Après les heures régulières de classe, ils suivent un cours d'enrichissement à raison de deux cours par semaine. Bravo aux 16 participants pour leur excellente performance!

L'ÉCOLE MOBILE POUR DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT-MATHIEU

11 JUIN 2020

Sophie Cormier et Julie Desaulniers, deux enseignantes en adaptation scolaire à l'école Saint-Mathieu à Beloeil, ont uni leurs forces pour mettre en place l'école mobile, une forme d'enseignement à domicile, pour permettre à leurs élèves de poursuivre leurs apprentissages malgré la fermeture des établissements scolaires occasionnée par la pandémie.

Depuis la mi-mai, ces enseignantes se déplacent chaque semaine dans 9 villes et municipalités pour aller à la rencontre de leurs élèves pour qui l'enseignement à distance ne pouvait répondre à leurs besoins. Pour ce faire, les enseignantes transportent avec elles dans leur voiture tout le matériel nécessaire pour faire l'enseignement à la maison, c'est-à-dire le matériel scolaire, une table et des chaises, qu'elles désinfectent à chacune des rencontres.

Pour sa part, madame Julie, enseignante en classe d'enseignement spécialisé pour le développement à l'autonomie, rencontre chaque semaine sept élèves âgés de 7 à 12 ans à raison d'une à deux heures chacun.



De son côté, madame Sophie, enseignante au préscolaire auprès d'élèves présentant des difficultés graves de développement, visite chaque semaine dix élèves à raison d'une heure chacun.

[...]

« Pour nous, l'école mobile vient répondre aux besoins spécifiques de nos élèves, mais nous permet également d'offrir un petit moment de répit à leurs parents », expliquent les enseignantes.

De plus, des camps de répit ont été organisés par l'école Saint-Mathieu pour permettre un retour en classe aux élèves en classe de développement à l'autonomie. Ces camps, qui ont été baptisés « camps du bonheur », accueillent, depuis le 8 juin, 17 élèves pour leur permettre de socialiser, de consolider certains apprentissages et de donner un répit à leurs familles pour une durée de deux semaines.

Les enseignantes pourront donc clore l'année avec leurs élèves, en classe pour ceux qui fréquentent le « camp du bonheur » ou encore à domicile avec l'école mobile pour les élèves pour qui un retour en classe n'était pas possible.

À quelques jours de la fin de l'année scolaire, elles peuvent se dire « mission accomplie ! »

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ST-CHARLES À LA TÉLÉVISION

23 JUIN 2020

Les élèves de 2^e et 3^e année de l'école Saint-Charles à Saint-Charles-sur-Richelieu ont participé à l'émission de télévision L'école à la maison diffusée sur les ondes de Télé-Québec.

Voici l'[épisode complet](#) pour vos enfants, les élèves ou votre plaisir !

Petite école, grandes réalisations ! Innover, c'est possible même avec la distanciation !



LA FÊTE DES FINISSANTS À L'ÉCOLE DE SALABERRY

25 JUIN 2020

Le passage au secondaire a été souligné de belle façon pour les finissants de l'école De Salaberry à Chambly.

Les adultes de l'école leur ont fait une haie d'honneur. Tour à tour, les élèves venaient saluer une dernière fois leur enseignante sous les applaudissements de toute l'équipe-école.



Grâce au travail du comité de parents, les enfants ont reçu des cadeaux d'une valeur de 35\$ ainsi qu'un magnifique album de finissants fait par Mme Corinne Houde, parent à l'école.

La direction tient à remercier les membres de la Caisse populaire du Bassin de Chambly qui leur ont remis un chèque au montant de 1578,89\$. Cette somme a permis de payer l'album pour tous les finissants.

9 RECONNAISSANCE

Cette nouvelle section est dédiée à la reconnaissance des élèves et des acteurs de la communauté éducative en lien avec la Vision et les Valeurs Patriotes.

9.1 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

« En 2019-2020, 138 élèves de la Commission scolaire des Patriotes récompensés pour leur persévérance scolaire. »

L'énoncé « l'élève de la CSP s'investit activement dans ses apprentissages afin que ceux-ci soient durables. Il s'épanouit en développant ses compétences et son plein potentiel » trouve écho dans les Journées de la persévérance scolaire.

Du 17 au 21 février 2020 avait lieu les *Journées de la persévérance scolaire* dans chaque établissement de la CSP. Chacun des 138 élèves, deux par école ou centre de formation, ont reçu un *Prix de reconnaissance* pour la persévérance soulignant leur travail exceptionnel lors d'un projet en particulier ou sur l'ensemble de leurs activités scolaires depuis le début de l'année scolaire.

La CSP a rendu hommage aux filles et garçons qui se sont distingués et souhaite les encourager à poursuivre leurs efforts soutenus tout en incitant l'ensemble du réseau scolaire et la population à unir leurs actions pour assurer cette continuité tout au long de l'année.

Tous
Patriotes
pour la réussite!

**CHAQUE ÉLÈVE
CHAQUE MEMBRE
DE L'ÉQUIPE**

Bienvenue!

PRIX
INSPIRATION
PATRIOTES
2019

9.2 PRIX INSPIRATION PATRIOTES 2019-2020

Ce programme de reconnaissance du personnel a pour assise l'énoncé de Valeurs du CSSP, dans lequel tous les membres de l'équipe du CSSP s'engagent individuellement à être des leaders inspirants, à susciter l'engagement des parents ou à contribuer au développement d'un milieu de vie stimulant et accueillant pour chaque individu.

Les Prix inspiration Patriotes s'adressent à tous les employés du CSSP. À la première édition, 67 projets ont été déposés pour les cinq prix qui soulignent :

- ▶ La Collaboration;
- ▶ L'Innovation;
- ▶ L'Engagement des parents;
- ▶ L'Ouverture;
- ▶ Le Milieu de vie;

auxquels s'est ajouté un Prix Coup de cœur.

Le 14 novembre 2019, 17 finalistes ont assisté avec 150 convives à la cérémonie spéciale de remise des Prix qui s'est tenue à l'école secondaire De Montagne.

Voici les projets gagnants de chacune des catégories :

IMPLICATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École Notre-Dame

Marie-Claude Cyr, Philippe Marois, Martin Hutchison, Annie Guérard, Hélène Gayraud, Andrée-Anne Blouin, membres du conseil d'établissement



PRIX ENGAGEMENT DES PARENTS

Cette catégorie permet de souligner un projet qui suscite l'engagement des parents à la réussite de leur enfant, que ce soit par l'accueil, l'information, l'accompagnement ou en leur donnant des occasions de s'impliquer à l'école.



PROJET GAGNANT : Implication du conseil d'établissement dans la vie de l'école, école Notre-Dame
PHOTO | Remise du prix : Iris Montini (directrice générale adjointe), Marie-Claude Cyr, Philippe Matois et Annie Guérard (membres du conseil d'établissement), Ronald Tremblay, Béatrice Ronvaux et Sylvette Russac-David (commissaires).

PRIX INNOVATION

Cette catégorie permet de souligner les qualités et l'originalité d'un projet novateur impliquant un changement, une amélioration ou la mise en œuvre d'une pratique probante.

GRILLES DE MONITORING EN MATHÉMATIQUE

École secondaire François-Williams

Véronique Vallières,
enseignante en mathématique



PRIX INSPIRATION PATRIOTES 2019

PROJET GAGNANT : Grilles de monitoring en mathématique, école scondaire François-Williams.
PHOTO | Remise du prix : Karine Brossard et Normand Boisclair (commissaires), Véronique Vallières (enseignante), Mélanie Demers (commissaire) et Linda Fortin (directrice générale adjointe).

UN BAR À SALADE UNIQUE

École Saint-Denis

- Véronique St-Germain, technicienne en service de garde
- Carine Paradis, Joffrey Rivard, Josée Monette et Véronique Charron, éducatrices en service de garde
- Vickie Desrochers et Karyne Beausoleil, enseignantes
- Marie-Claude Couture, éducatrice spécialisée



PRIX INSPIRATION PATRIOTES 2019

PROJET GAGNANT : Un bar à salade unique, école Saint-Denis

PHOTO | Remise du prix : Isabel Godard et Philippe Guénette (commissaires), Carine Paradis (éducatrice en service de garde), Marc-André Meunier (directeur école Saint-Denis), Josée Monette (éducatrice en service de garde), Nicolas Hébert (conseiller en promotion de la santé- CLSC), Véronique Charron (éducatrice en service de garde), Véronique St-Germain (technicienne responsable du service de garde), Linda Duval (organisatrice communautaire- CLSC), Marie-Claude Couture (éducatrice spécialisée), Murielle Vrins (chargée de projets Équiterre et présidente du conseil d'établissement), Annie De Noury (directrice générale adjointe).



PRIX MILIEU DE VIE

Cette catégorie permet de souligner un projet qui contribue au développement et au maintien d'un environnement physique et psychologique stimulant, sain et sécuritaire pour chaque individu.

Cette catégorie permet de souligner un partenariat ou une concertation indispensable à la mise en œuvre d'un projet, notamment par le partage des meilleures pratiques.

École secondaire le Tremplin

- [illegible]



K INSPIRATION PATRIOTES 2019

PROJET GAGNANT : Baluchons de départ en appartement, école secondaire Le Tremplin

PHOTO | remise du prix : Valérie La Madeleine et Jean-François Lortie (commissaires), Évelyne Caron et Sonia Rancourt (enseignantes), Andrée-France Rousseau (technicienne en éducation spécialisée), Luc Lapointe (directeur général) et Alain Langlois (commissaire).

École Aux-Quatre-Vents

- Alexandrine Caron, éducatrice
- 38 enfants de la maternelle à la 6e année



PRIX INSPIRATION PATRIOTES 2019

PROJET GAGNANT : Apportons de l'aide aux plus démunis, école Aux-Quatre-Vents

PHOTO | Remise du prix : Jean-François Meilleur et Véronique Morel (commissaires), Alexandrine Caron (éducatrice en service de garde), Isabelle Laflamme (directrice générale adjointe), Alain Langlois (commissaire).

Cette catégorie permet de souligner un projet favorisant la capacité à se rendre disponible afin d'entrer en contact avec l'autre et avec la diversité, notamment par la mise en place d'actions concrètes de bienveillance.



PRIX COUP DE COEUR

Les journées « Couleurs du monde » sont organisées pour donner une vitrine aux différentes formes de diversité culturelle, corporelle, sexuelle et de genre.



PROJET GAGNANT : Les journées « COULEURS DU MONDE », école secondaire François-Williams
PHOTO | Remise du prix : Luc Lapointe (directeur général), Lysianne Vallée (technicienne en loisirs), Hélène Roberge (présidente).

La liste des finalistes ainsi que les lauréats de chacune des catégories et du Prix Coup de cœur sont disponibles en cliquant sur [le lien](#).

9.3 NOUS SOMMES TOUS PATRIOTES POUR LA RÉUSSITE !

Cette dernière partie de la section ainsi que du Rapport annuel 2019-2020 vise à reconnaître et à remercier chaque membre de notre communauté éducative.

Nous avons tous été « Patriotes pour la réussite » comme en témoigne la progression constante de la plupart des résultats qui laissent présager avec confiance l'atteinte de nos cibles intermédiaires fixées en 2023.

Plusieurs initiatives réalisées ou en cours de réalisation rendent hommage à tout l'investissement actif qui a eu cours tout au long de notre année scolaire.

Nous offrons sans contexte un environnement d'apprentissage et d'évolution continue de grande qualité.

Lors de l'arrivée de la Covid-19, nous nous sommes rapidement adaptés aux changements et ajustements requis et avons été en mesure d'assurer le maintien

des opérations des établissements et du Centre de services scolaire des Patriotes.

L'ouverture des services de garde d'urgence, la gestion et l'enseignement à distance, l'application des mesures d'hygiène et de salubrité ainsi que le télétravail ont nécessité un engagement et un investissement des plus remarquables.

La communication constante, concise et transparente a grandement contribué au sentiment d'appartenance à notre communauté éducative, et ce, malgré le contexte unique et historique.

Nous sommes
Tous Patriotes pour la réussite !
et fiers de l'être.





**MERCI
À CHACUN
ET CHACUNE
D'ENTRE VOUS !**

Tous
Patriotes
pour la réussite !